

Le QCGN exhorte tous les participants au débat sur le projet de loi n° 96 à faire preuve de courtoisie et de respect

MONTREAL, le 13 septembre 2021 – Lorsqu’il y a plus de 40 ans, l’Assemblée nationale a adopté la *Charte de la langue française*, elle a aussi pris un engagement à long terme et essentiel : poursuivre l’objectif de la Charte « dans un esprit de justice et d’ouverture, dans le respect des institutions de la communauté québécoise d’expression anglaise et celui des minorités ethniques, dont elle reconnaît l’apport précieux au développement du Québec. »

Le projet de loi n° 96 n’est pas à la hauteur de cet engagement. Ce projet de loi constitue une menace sérieuse pour la paix linguistique, alors que les Québécois ont déployé tant d’efforts au cours des cinquante dernières années pour la bâtir. Bon nombre des mesures proposées évoquent plutôt un lointain passé, la période oppressive qui a précédé la révolution tranquille. Le projet de loi n° 96 ne reflète pas une vision inclusive de notre société ni de notre avenir collectif.

La déclaration de principes qui régit le Quebec Community Groups Network (QCGN) engage notre organisme à respecter le français en tant que langue officielle du Québec.

Nous nous opposons à beaucoup d’éléments du projet de loi n° 96, de la même manière que nous avons contesté le projet de loi n° 21. L’un des risques particuliers – parmi tant d’autres – qui nous menace, qui a été mis en évidence dès le début du débat sur le projet de loi n° 96, est le recours préventif à la disposition de dérogation. Dans sa forme actuelle, le projet de loi n° 96 rejette bon nombre de nos protections constitutionnelles. Il a été rédigé d’une manière qui porte atteinte aux droits de l’ensemble des citoyens Québécois – des droits et libertés fondamentaux depuis longtemps garantis par la *Charte canadienne des droits et libertés* ainsi que par la *Charte québécoise des droits et libertés de la personne*.

Le gouvernement du Québec n’a pas réussi à expliquer adéquatement pourquoi il faut maintenant nier brusquement les droits fondamentaux. Pourquoi, par exemple, les personnes ayant la responsabilité de faire appliquer les politiques québécoises sur la langue française auraient-elles le pouvoir unilatéral de vérifier le contenu des ordinateurs et d’autres pièces d’équipement – sans mandat judiciaire? Le site Web du QCGN énumère et analyse de façon très détaillée les nombreuses conséquences potentielles à court terme du projet de loi n° 96.

Nous maintenons que le Québec peut faire la promotion du français et protéger la langue française tout en respectant les droits individuels fondamentaux.

Le fait de soulever simplement des questions sérieuses et d'émettre des objections ne veut pas dire dénigrer le Québec ou faire du « *Quebec-bashing* » – indépendamment des réactions de certaines personnes, qui préfèrent avoir recours à la rhétorique plutôt qu'à la raison.

Dans sa forme actuelle, le projet de loi n° 96 serait sérieusement préjudiciable à la communauté anglophone. Son adoption entraînerait entre autres les conséquences suivantes : restreindre davantage l'accès à la justice; affaiblir encore plus notre capacité à exercer notre droit reconnu par la loi à recevoir des soins de santé et des services sociaux en anglais; et réduire davantage l'étendue des services gouvernementaux accessibles en anglais.

De plus, beaucoup de mesures prévues dans le projet de loi n° 96 portent sérieusement atteinte à la santé économique du Québec. Ces mesures auraient pour effet qu'il serait plus difficile de faire des affaires, d'attirer des investissements et de recruter les talents spécialisés nécessaires pour assurer notre prospérité commune.

Tous reconnaissent évidemment que la langue et l'identité sont des sujets délicats et émotionnels au Québec. Nous encourageons fortement tout le monde à participer au débat. Nous reconnaissons que les discussions vont peut-être inévitablement être plus enflammées au cours des mois à venir. Nous exhortons tous les intervenants à faire preuve de courtoisie, à éviter de dénigrer les autres, à faire valoir des points de vue opposés de manière respectueuse et constructive, à prendre en considération les préoccupations de nos voisins en ouvrant notre cœur et notre esprit, et à déployer beaucoup d'efforts – tous ensemble – pour tracer la voie à suivre, dans une optique positive et bienveillante.

On ne peut que déplorer les événements qui se sont produits après la question d'introduction du débat auquel participaient les leaders de la communauté anglophone. Il incombe à tous nos dirigeants politiques de donner l'exemple et de s'assurer que le débat, au fur et à mesure qu'il va se poursuivre, va être mené avec courtoisie et respect, sans que les participants rabaissent ou insultent les autres.

Le Quebec Community Groups Network (www.qcgn.ca) est un organisme à but non lucratif qui rassemble des organismes communautaires d'expression anglaise de tout le Québec. Centre d'expertise et d'actions collectives fondées sur des données probantes, il cerne, aborde et explore les enjeux stratégiques qui ont des répercussions sur le développement et le dynamisme de la communauté québécoise d'expression anglaise. Le QCGN favorise également le dialogue et la collaboration entre ses organisations membres, les particuliers, les groupes, les institutions et les dirigeants de la communauté.

Renseignements

Rita Legault, directrice des Communications | rita.legault@qcgn.ca

Téléphone : 514-868-9044 (poste 223), Tél. cell. : 514-912-6555